

S'il est vrai que notre terrain fait l'envie de plusieurs. Il serait bon de se rappeler qu'il ne nous a pas été donné. Nous l'avons acheté.

Au cours des années, nous l'avons entretenu au coup de grands frais. Nous avons fait tout ce qu'il y avait à faire pour acquérir la valeur qu'il a présentement.

Comme toutes personnes qui possèdent un terrain privé, nous avons le droit fondamental de disposer nos biens comme bon nous semble.

Notre propriété est privée, c'est nous qui l'avons défrichée et entretenue, c'est pourquoi en toute justice il n'appartient pas à la population de décider la possibilité d'en faire un parc public, etc.

Je crois que tous vous pouvez comprendre que la valeur de notre propriété est indispensable pour notre avenir.

S. Yolande Roy s.j.a.